

Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires du RSA

Novembre

2020

AVERTISSEMENT

Les éléments qui suivent ont été élaborés sur la base de données semi-définitives, c'est-à-dire, observées avec six semaines de recul par rapport au mois de droit, alors que les supports conjoncturels habituels sont réalisés sur des données dites définitives, observées avec six mois de recul. Il en résulte qu'en niveau, le nombre d'allocataires est plus faible (de 1 à 2 %). C'est pourquoi, toutes les données sont indiquées en base 100, novembre 2019. En revanche, d'après les données historiques, les écarts d'évolution entre données définitives et semi-définitives sont très inférieurs aux évolutions du nombre d'allocataires retracées depuis le début de la crise sanitaire.

Une forte augmentation du nombre de foyers allocataires au RSA depuis mars 2020

Le graphique 1 ci-contre présente l'évolution du nombre de foyers allocataires du RSA entre novembre 2019 et septembre 2020. Le nombre d'allocataires du RSA croît fortement du mois de mars au mois d'août et semble se stabiliser à haut niveau depuis.

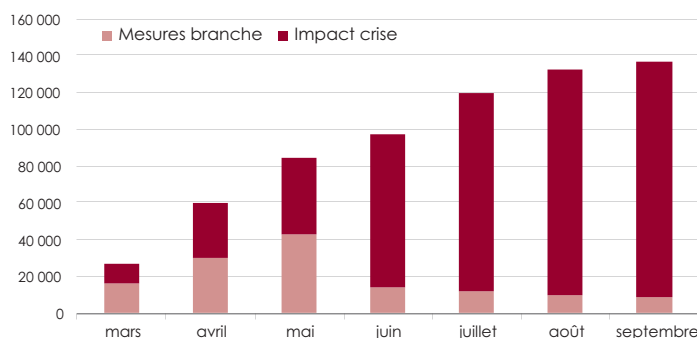
La courbe en pointillés représente une situation contrefactuelle, à savoir l'évolution attendue si la crise sanitaire (et ses conséquences économiques et sociales) ne s'étaient pas produites.

Ainsi, si la crise sanitaire ne s'était pas produite, le nombre d'allocataires du RSA serait resté quasiment stable pendant les trois premiers trimestres de l'année 2020. En août et septembre, l'écart à la situation contrefactuelle est de 8,5 %.

L'évolution, portée par la crise à partir de juin 2020, est davantage marquée par de moindres sorties du RSA que par des entrées plus nombreuses

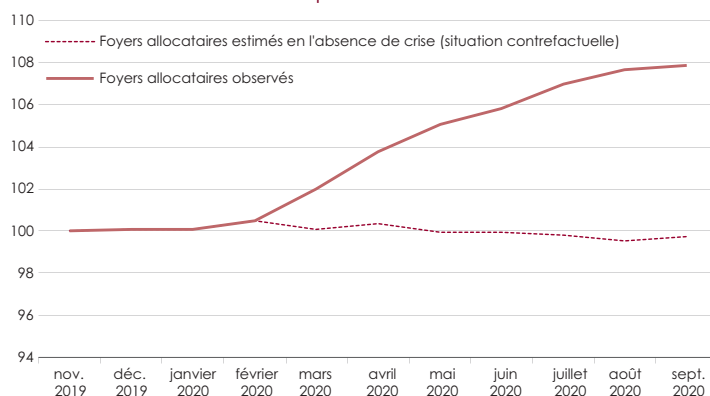
L'écart entre la « situation contrefactuelle » et celle réellement observée dans les droits est présentée dans le graphique 2 ci-dessous. De mars à mai, l'évolution du nombre de foyers allocataires s'explique, d'abord par les mesures de maintien de droit prises par la branche famille (cf. [RSA conjoncture n° 31](#)).

Graphique 2 - Décomposition des écarts entre la situation contrefactuelle et celle réellement observée



Source : Allstat FR2 au titre des mois de mars à septembre 2020.

Graphique 1 - Évolution des foyers allocataires du RSA entre novembre 2019 et septembre 2020



Source : Allstat FR2 au titre des mois de 11/ 2019 à 09/ 2020.

En effet, compte tenu de la difficulté d'accès aux services publics pendant le confinement, notamment pour les publics précaires, la branche famille, dans le cadre de la loi « Mesures d'urgences économiques et sociales » a pris des mesures visant à sécuriser les droits des allocataires. Ainsi les allocataires n'ayant pas fourni leur déclaration trimestrielle de ressources (DTR) à temps ont vu leurs droits prolongés, les allocataires suspendus de leurs droits suite à contrôle ont été rétablis dans leurs droits, et enfin, les contrôles n'ont pu se dérouler. Ces mesures ont un impact faible *in fine*, car pour une part majoritaire, elles ont anticipé le paiement de droit qui auraient été dus.

À partir du mois de juin, la détérioration de la situation économique (notamment les moindres opportunités d'emploi) explique l'évolution du nombre de foyers allocataires. La hausse du nombre de foyers allocataires s'explique d'abord par le faible nombre de sorties du droit (- 110 000 foyers allocataires par rapport à la situation contrefactuelle) principalement celles qui auraient été liées à une amélioration des ressources, puis par l'importance des entrées d'allocataires ayant été allocataires du RSA dans le passé et cessé de l'être le trimestre précédent (+ 20 000). En revanche, les entrées dans le droit des nouveaux allocataires sont comparables à la « situation contrefactuelle » depuis mars 2020.

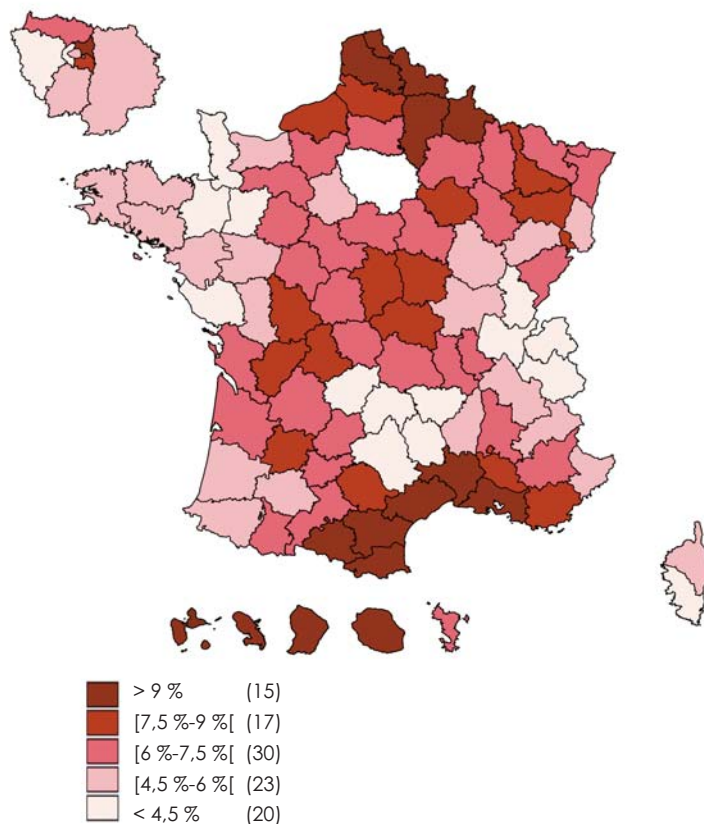
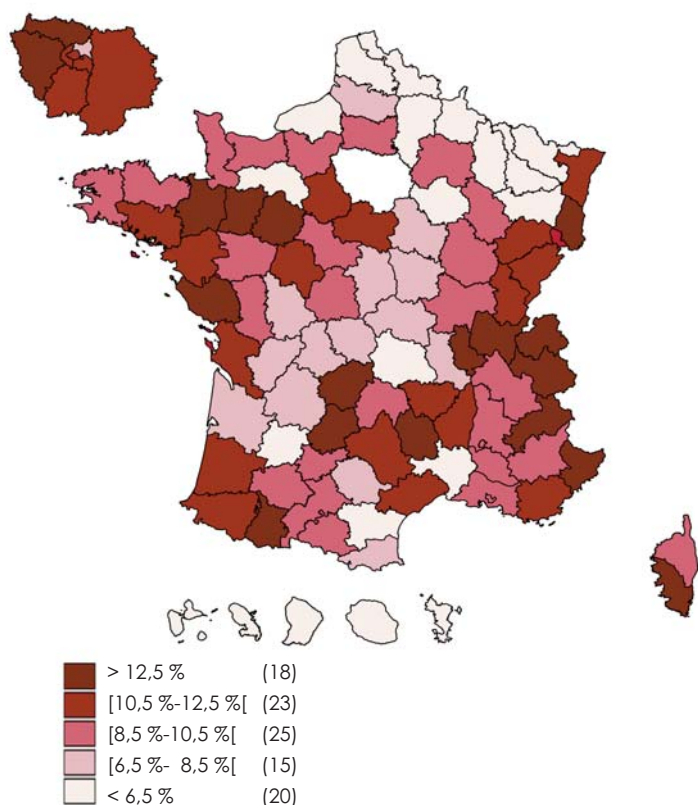
Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires du RSA

Carte 1 - Évolution de la répartition des foyers allocataires au RSA par département

Évolution juillet/août/septembre (2019/2020)

Carte 2 - Incidence du RSA par département

Taux d'incidence (janvier 2020)



Source : Allstat FR2 au titre des mois de juillet/août/septembre 2019 et juillet/août/septembre 2020.

Définition : le taux d'incidence est le ratio entre le nombre de personnes couvertes par le RSA et l'ensemble de la population française de moins de 60 ans.

Cartes : Copyright © Geofla2017.

Une hausse du nombre de foyers allocataires du RSA ciblée sur certains départements

La carte 1 présente l'augmentation par département du nombre de foyers allocataires du RSA entre 2019 et 2020 sur le trimestre juillet-août-septembre. Elle est mise en regard avec le taux d'incidence du RSA (carte 2) par département observé en janvier 2020.

La hausse des foyers allocataires du RSA n'est pas homogène selon les départements entre les 3^e trimestres 2019 et 2020. Les plus fortes hausses observées ne semblent pas liées aux départements les plus touchés par la première vague épidémique (nord-est de la France). En revanche, les plus fortes augmentations semblent concerner

globalement les départements avec une activité économique soutenue et donc un taux de foyers allocataires au RSA en janvier 2020 plutôt faible.

Il semble aussi se dégager de la comparaison de ces cartes que des départements qui, traditionnellement, ont une activité touristique importante lors de la période estivale ont dû probablement, à cause des conditions sanitaires, connaître une réduction de cette activité.

Cette réduction de l'activité économique a pu pour ces départements se traduire par une hausse plus élevée du taux de foyers allocataires au RSA que ce qui est observé au niveau national France entière.